

# COMMUNIQUÉ

Paris, le 11 mai 2023



## Nuit européenne des musées : le pass Culture invite ses bénéficiaires à participer à des expériences inédites

Le 13 mai 2023, la 19<sup>e</sup> édition de la Nuit européenne des musées se tiendra en France et en Europe, de la tombée de la nuit jusqu'à minuit. L'occasion pour les jeunes bénéficiaires du pass Culture de participer gratuitement à des visites éclairées, parcours ludiques, projections, animations exceptionnelles et d'acheter des livres d'art et d'effectuer des visites en ligne pour approfondir l'expérience.

### Des offres spéciales relayées par le pass Culture

Plus de 250 offres seront mises en avant sur l'application du pass Culture: visites de musées, visites en ligne à travers des playlists géolocalisées et ouvrages d'art accessibles en ligne.

Seront notamment au programme :

- La visite virtuelle du musée des Beaux-arts et de la dentelle d'Alençon (61)
- La visite du musée d'art contemporain de Lyon avec une animation musicale et dansée (69)
- Un concert silencieux au musée d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement (45)
- Une "Murder party" à la Cité de l'architecture et du patrimoine
- Une prestation de slam avec l'artiste Thierry Mapoula alias Silansyeux, au musée départemental d'archéologie précolombienne Edgar Clerc (97)
- Un Showcase électro avec le DJ-Producteur Michael Canitrot à l'UNESCO à Paris (75).

### Un événement pour rendre la culture accessible à toutes et tous

La Nuit européenne des musées est organisée par le ministère de la Culture, en liaison avec les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC). Elle bénéficie du patronage de l'Unesco, du Conseil de l'Europe et de l'ICOM et de nombreux partenariats institutionnels et médias. Sur les réseaux sociaux de la Nuit (Facebook, Twitter, Instagram), des informations, des appels à participation et de nombreux échanges sont organisés.

Véritable succès populaire, la Nuit européenne des musées est un événement d'envergure qui s'inscrit dans la mission du ministère de la Culture de démocratiser l'accès à la culture et rendre accessible à tous la richesse et la diversité des œuvres des musées.

## À propos du pass Culture

Le pass Culture est un dispositif d'intérêt général qui offre à tous les jeunes, via une application gratuite et géolocalisée, l'accès à un catalogue d'offres et de lieux culturels très variés, ainsi qu'à une enveloppe de 20 euros (à 15 ans), de 30 € (à 16 et 17 ans) et 300 euros (à 18 ans, valable deux ans), pour intensifier et diversifier leurs pratiques culturelles et artistiques.

Chaque jeune âgé de 15 à 20 ans peut donc grâce au pass Culture se cultiver en toute autonomie: approfondir ou s'initier à une pratique artistique, profiter des lieux culturels (cinéma, théâtre, salles de spectacles, musées, etc.), de biens culturels (livres, BD, vinyles, instruments de musique...), en vivant de nouvelles expériences, ou bien encore inviter des amis à partager une découverte culturelle (offres « duo »).

3 millions de jeunes ont déjà bénéficié du pass Culture depuis sa création.

En parallèle, un volet collectif, inscrit dans la politique d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et fruit d'un partenariat étroit entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, ainsi que la Mer, l'Armée et l'Agriculture, est directement attribué aux établissements scolaires. Chaque classe, de la 4<sup>e</sup> à la Terminale, se voit allouer un crédit de 25 euros en moyenne par élève, destiné à financer des activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupes et encadrées par les professeurs. En septembre 2023, ce dispositif démarrera dès la classe de 6<sup>e</sup>.

### Contact pass Culture

[service.presse@passculture.app](mailto:service.presse@passculture.app)  
[pass.culture.fr](https://pass.culture.fr)

### Service presse

Esther Garcia  
[esther.garcia@havas.com](mailto:esther.garcia@havas.com)

06 08 94 42 64

Alexandre Millet  
[alexandre.millet@havas.com](mailto:alexandre.millet@havas.com)

07 72 36 08 26

